

ZSNEA - Le Robol – Salses le Chateau

Les études menées par le BRGM afin d'évaluer les ressources en eau des Corbières ont abouti à la réalisation d'un forage sur la commune de Salses le Château.
Cet ouvrage, profond de 503 m, nommé forage du Robol, a recoupé à 420 m un drain de faible dimension (20 cm). Il a été testé à un débit de 50 m³/h. Des travaux sont en cours (nouveau forage) pour pouvoir tester l'ouvrage à un débit plus important (objectif de 200 m³/h).

GEOLOGIE / HYDROGÉOLOGIE

Les caractéristiques du système du point de vue de la salinité ne permettent pas de procéder à la réalisation d'un forage au niveau du réseau karstique reconnu. Par conséquent, la mobilisation de la ressource doit inévitablement se faire à l'aide d'e forages implantés à l'amont de la zone d'influence de l'intrusion saline, au niveau du flanc nord du synclinal du Bas Agly et à proximité de l'axe de drainage supposé. Le site pour ce forage de reconnaissance a été retenu sur la base de l'étude géologique menée par le BRGM.

Le sondage a recoupé une série calcaire continue dans les formations crétacées et jurassiques.

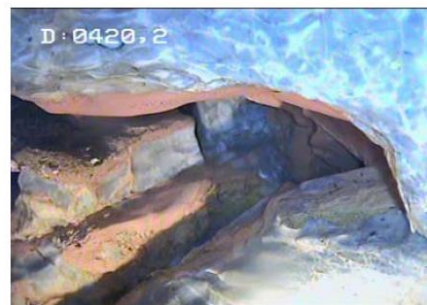
L'interprétation du pompage d'essai de longue durée réalisé à 50 m³/h a permis de préciser le fonctionnement hydrogéologique local. Le modèle obtenu permet d'identifier une zone de forte perméabilité à une centaine de mètres du forage qui constituerait la zone principale d'alimentation. Il peut s'agir de conduits karstiques de grande dimension, le forage se situant sur un drain annexe. Le milieu karstique étant hétérogène, il n'est pas possible de prédire quelle serait l'influence d'un pompage à un débit supérieur.

Qualité

L'eau est de type bicarbonaté sodique. L'analyse des phytosanitaires sur un échantillon prélevé le 11/06/2009 révèle la présence de terbuthylazine déséthyl (0,027 µg/l) et de simazine (0,035 µg/l), à des concentrations inférieures aux critères de production d'eau potable.

Capacité de la ressource

L'objectif fixé pour les prochains pompages d'essai est de 200 m³/h, ce qui permettrait de préciser les capacités de l'ouvrage et les incidences associées à son exploitation. Les travaux de foration ont été terminés en mai 2014 et doivent se poursuivre par l'équipement de l'ouvrage et la réalisation des pompages d'essai.



CLASSEMENT DE LA RESSOURCE

Le forage du Robol se situerait à proximité d'une zone de forte perméabilité assurant probablement le drainage des eaux souterraines entre la zone amont (impluvium calcaire et zone des pertes) et la zone d'exutoire du système.

La zone de sauvegarde retenue correspond aux terrains sur lesquels affleurent les calcaires et marno-calcaires du Valanginien, du Bédoulien et du Gargasien du secteur du mas de la Chique (zonage retenu pour un potentiel périmètre de protection rapprochée du forage réalisé – avis préliminaire de JP Marchal, 2008). Les réflexions portées sur la délimitation d'une zone de sauvegarde au sein du bassin versant de l'Agly doivent également contribuer à la préservation de la ressource sollicitée par le forage. Le projet est pour l'instant porté par le CG66. Le futur exploitant potentiel reste à définir.

Départements : Pyrénées-Orientales

Communes: ZSNEA – Salses le Château – 0,68 km²

Structure concernée / exploitant : CG 66 - PMCA

USAGES ACTUELS

Le forage est implanté dans un secteur où la ressource ne fait l'objet d'aucun usage

Quelques ouvrages à usage domestique, moins profonds, sont recensés localement. L'incidence des pompages d'essai sur ces ouvrages a d'ailleurs fait l'objet d'une expertise spécifique ayant conclu à l'absence de relation pompage d'essai / tarissement. L'existence de ces ouvrages sera à prendre en compte pour l'éventuelle exploitation future du forage.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

S'agissant de travaux de reconnaissance, l'exploitation du forage du Robol ne fait à ce jour l'objet d'aucune déclaration spécifique au titre du Code de la Santé Publique.

BESOINS FUTURS

Les travaux de reconnaissance sont portés par le CG66. Aucun exploitant n'est à ce jour identifié pour exploiter l'ouvrage, qui pourrait permettre de diversifier l'alimentation en eau des communes alimentées à partir de l'aquifère multicouche du Roussillon (communes alimentées par PMCA...).

OCCUPATION DU SOL ACTUELLE

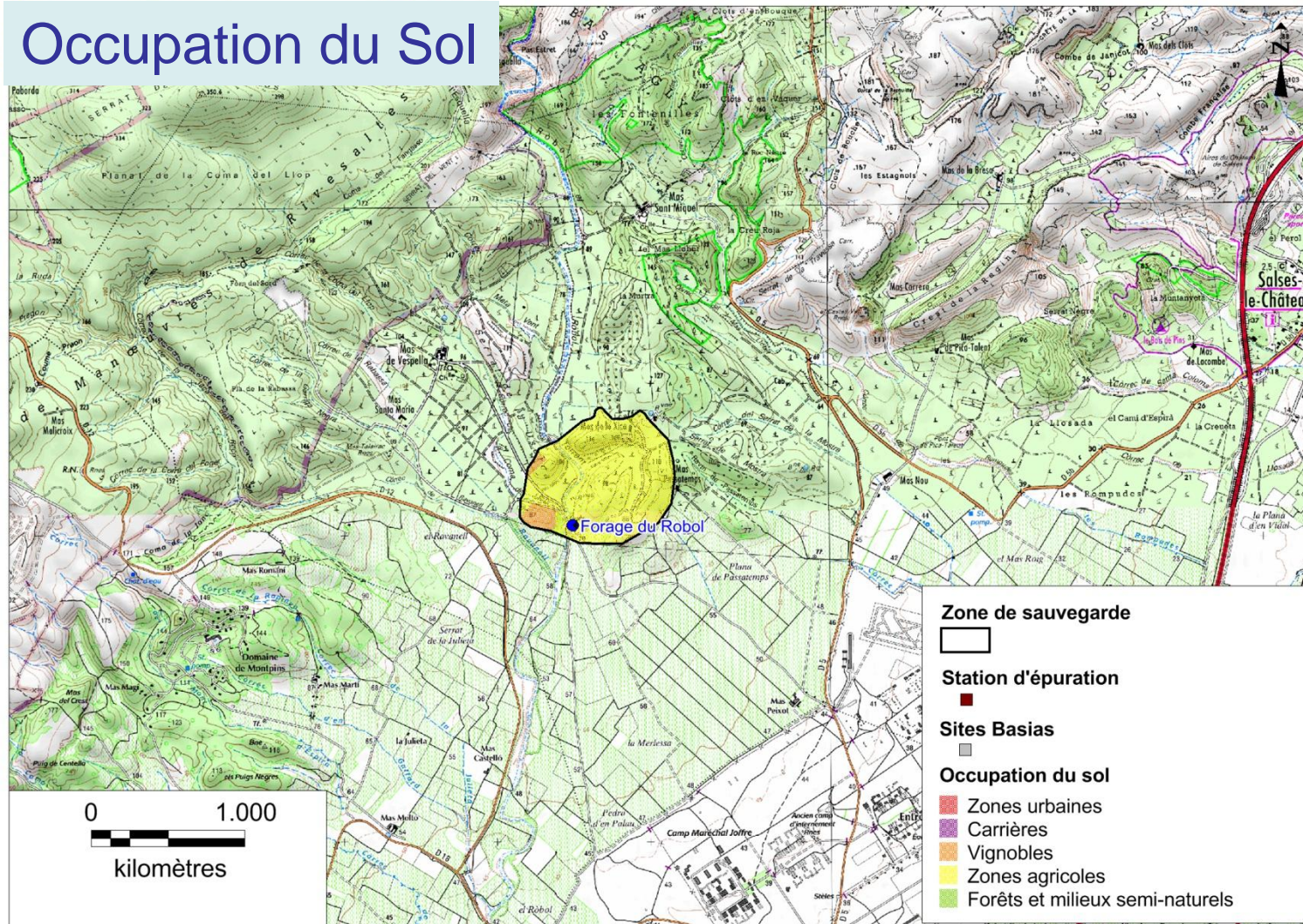
La parcelle sur laquelle a été réalisé le forage est occupée par de la garrigue.

Dans le secteur, les terrains cultivés se localisent sur les formations les plus marneuses (Bédoulien Supérieur) alors que les terrains où affleurent les calcaires francs et massifs du Bédoulien au Valanginien et du Gargasien sont occupés par de la garrigue et donc pratiquement incultes.

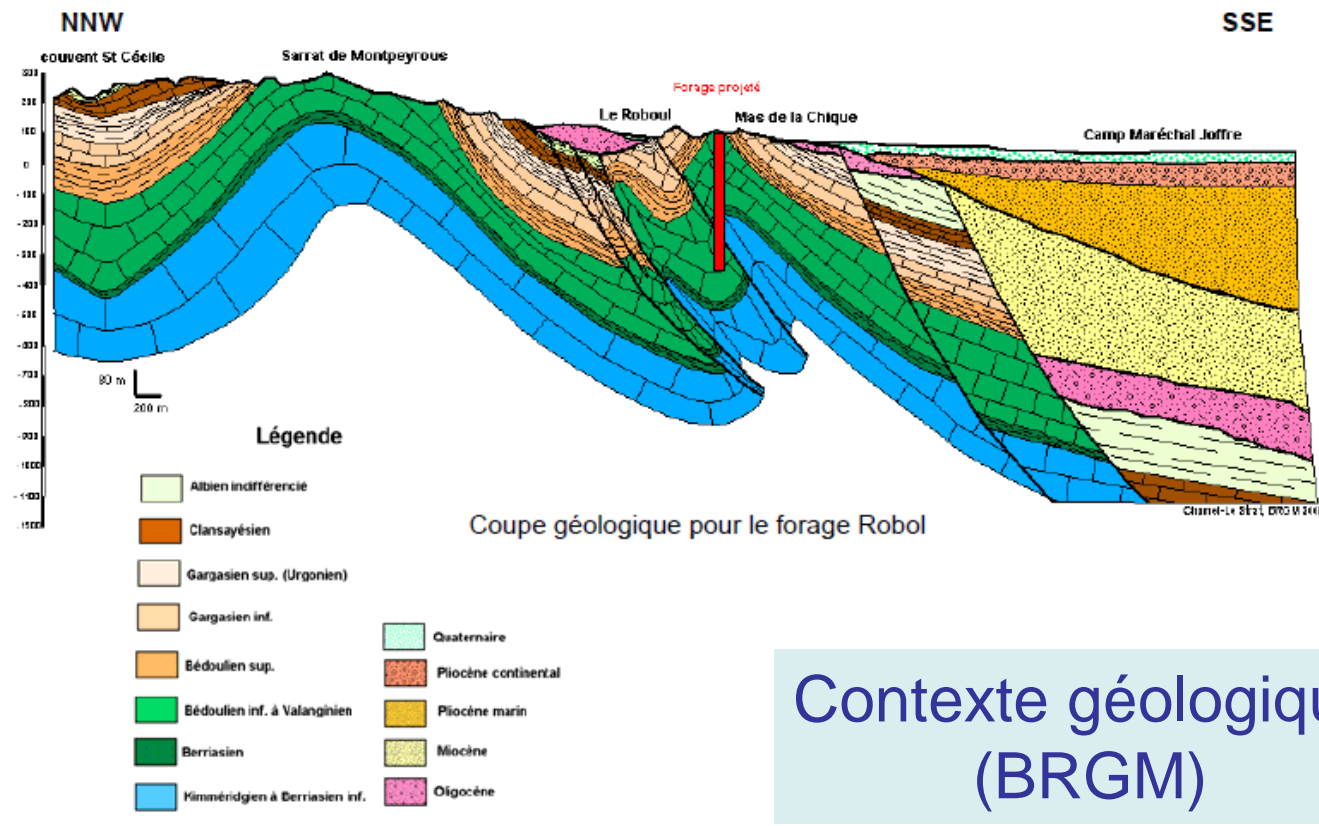
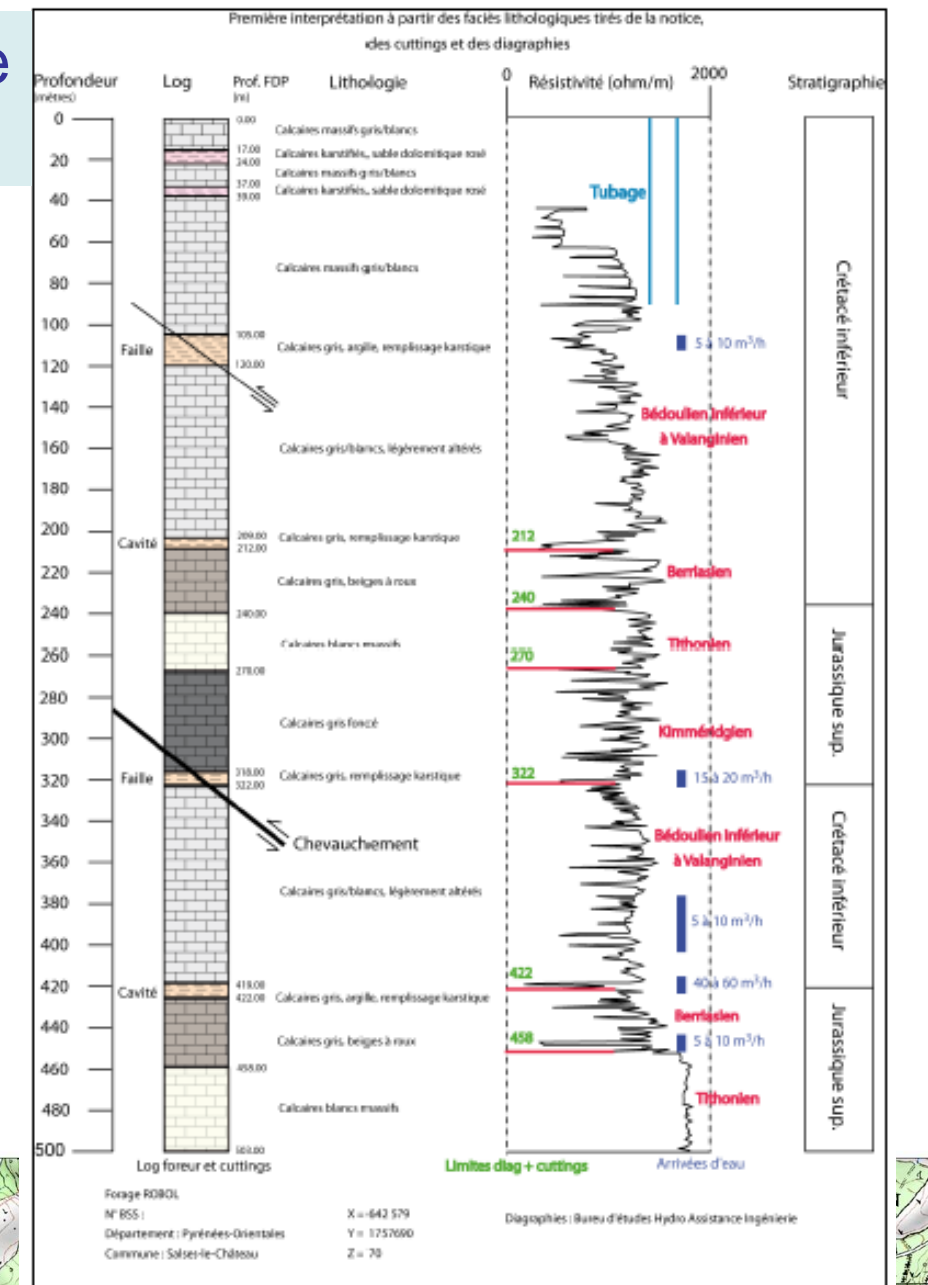
INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES

La mise en exploitation du forage nécessitera au préalable de terminer les travaux en cours (nouveau forage et pompage d'essai) afin de préciser les capacités de l'ouvrage et l'impact éventuel de sa mise en production sur les forages privés voisins et sur la ressource.

Occupation du Sol



Coupe géologique (BRGM)



Contexte géologique (BRGM)

Périmètres de protection potentiels

